

REDEVANCE INCITATIVE

Tarifs au 1er janvier 2026



Part fixe annuelle (incluant 10 levées du bac destiné aux ordures ménagères résiduelles (OMR), proratisée en fonction de votre temps de présence sur le territoire) :

Charges du service comprenant : amortissements et maintenance des équipements, collecte et tri des déchets déposés en déchèterie, collecte et tri des bacs jaunes, traitement des refus, actions liées à la réduction et à la prévention des déchets, ...

212 € / an

Part variable (au-delà des 10 levées incluses dans la part fixe) en fonction du nombre de présentations à la collecte du ou des bac(s) destiné(s) aux ordures ménagères résiduelles (OMR).

A noter : cette part variable ne concerne pas la collecte des bacs jaunes.

4,25 € / levée supplémentaire

3,05 € / levée supplémentaire (pour les bacs de 47 L)*

Part variable en fonction du poids des déchets contenus dans le ou les bac(s) destiné(s) aux ordures ménagères résiduelles, dès la première levée.

A noter : cette part variable ne concerne pas la collecte des bacs jaunes.

0,43 € / kg

Refus d'identification : redevance pour refus d'identification.

981 €

* Les bacs de 47 litres sont réservés aux habitants n'ayant pas la possibilité de stocker un bac sur leur lieu d'habitation. Ils sont délivrés après validation par les services de la Communauté de Communes de la Dombes.

Une inscription, une question ?

Service Déchets

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr

www.ccdombes.fr

www.monservicedechets.com



 **LA DOMBES**
communauté de communes